



LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°58

AVRIL 2021

EDITO



Et les hirondelles reviendront...

Chers Amies, Chères Amis, l'hiver se termine et l'essoufflement se fait sentir, face à une crise sanitaire qui perdure et nous fait languir. Mais ne perdons pas espoir, le printemps revient pour nous aider à recharger nos batteries !

L'article du *Monde diplomatique* de Sonia Shah daté de mars 2020 affirme que nos sociétés seront de plus en plus confrontées à l'apparition de virus issus de la faune sauvage. Nous récoltons les conséquences d'une expansion sans limite des activités humaines. L'équilibre homme-nature, dont le paysan est le garant par excellence, s'est délité. Il y a urgence à redimensionner massivement les unités agricoles, en privilégiant l'élevage paysan et de plein air, pour diminuer les risques de nouvelles pandémies, mais aussi éviter les zoonoses, conséquence directe de la surpopulation dans les

« usines à viandes », de l'industrialisation et de l'exploitation du vivant. Il nous faut plus de fermes respectueuses des écosystèmes et de l'environnement naturel et humain dans lesquels elles s'insèrent. L'information et la diffusion des connaissances concernant le fonctionnement réel de l'agriculture auprès d'un large public est nécessaire.

Les mobilisations étudiantes et les initiatives citoyennes comptent et offrent des portes de sorties au système obsolète de l'agro-industrie ! Les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), à l'initiative d'un rapprochement entre producteurs et consommateurs, fêtent en 2021 leurs vingt ans. L'organisation du Salon de l'agriculture dans les fermes par la Confédération paysanne est l'occasion de décentraliser la question agricole, de Paris vers les territoires, et de rapprocher les populations urbaines

du milieu paysan. La tournée des fermes à vélo ou en train par les Ami.e.s d'Ile-de-France est une bonne occasion de souligner l'accessibilité de ces lieux via les mobilités douces. La crise sanitaire a parfois favorisé l'engagement des citoyens dans une réflexion sur leurs modes de production et leur alimentation, comme dans le Chinonais (37).

C'est un système qui vacille, celui qui s'est construit après la Seconde Guerre mondiale et qui a été encouragé par la Politique Agricole Commune (PAC). Celle-ci est actuellement en cours de révision. Avant juin prochain, des citoyen.ne.s et des personnalités publiques doivent s'investir dans les discussions pour infléchir la rédaction du Plan stratégique national.

À l'échelle de nos territoires, le rôle des collectivités locales dans l'accessibilité du foncier et le développement d'une souveraineté alimentaire est essentiel. Les exemples de Grande Synthe et du portrait paysan le rappellent.

Nous faisons partie de l'écosystème et nos actions ont un poids dans la bataille pour un meilleur équilibre entre nos activités productives et notre environnement « naturel » et social. La question de la mécanisation dans la récolte des olives apporte un exemple du sempiternel dilemme entre rentabilité économique et éthique.

Joyeux printemps ! ■

**Le Conseil d'administration des Ami.e.s
de la Confédération paysanne**

SALON A LA FERME ET RANDOS VELOS EN ILE DE FRANCE

Les 27 et 28 février à l'occasion du Salon à la ferme, les Ami-e-s de la Conf Ile-de-France ont eu l'idée d'un format de visite original proposant de rejoindre en train et à vélo, cinq des sept fermes ouvertes de la région.



Trois circuits ont été proposés, en partenariat avec l'association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB), le temps d'un magnifique week-end ensoleillé – malgré un vent du nord qui invitait à pédaler pour se réchauffer !

Le samedi, plus de 25 cyclo-randonneur·ses s'engagent sur un circuit de 48 km dans les Yvelines et rejoignent le Potager de l'Epinay à Orcemont, chez Rémy et Christophe. Le tract d'accueil donne le ton : « Vous entrez dans une ferme qui se revendique en agriculture paysanne, modèle d'agriculture porté par une poignée seulement de paysan·nes en Ile-de-France ». Sur cette ferme en maraîchage bio, le public peut se promener dans les magnifiques serres de verre, profiter du marché de producteurs organisé par les deux maraîchers, en savoir plus sur le projet d'abattoir mobile *Le bœuf éthique* d'Emilie Jeannin, et rencontrer plusieurs associations : *Des enfants et des arbres* qui organise la plantation d'arbres par des écolier·es dans des fermes ; *La ferme se déplace* qui mène ses ânes dans les maisons de retraite et les prisons ; sans oublier les Ami-e-s de la Conf'. Plus de 700 visiteur·ses sont décompté·es sur la journée, un vrai succès !

Après un pique-nique, le groupe pédale jusqu'à la Houblonnière Francilienne, chez Johann, qui explique avec passion son envie de réinvestir le savoir et la culture du houblon, quasiment disparue en Ile-de-France sous l'hégémonie des grandes cultures de Beauce. La Houf' fait partie de la Ferme des Clos (Bonnelles), un collectif de plusieurs projets agricoles solidaires sur un même parcellaire, un mode de fonctionnement résilient que Johann considère comme « l'avenir » pour s'installer en agriculture. La journée se termine par une petite dégustation de bière « sur champ ».

En parallèle, six cyclo-randonneur·ses joignent deux autres fermes du côté de Fontainebleau : l'Orée de Milly à Milly-la-Forêt (91) et le Miam à Larchant (77). 34 km de paysages vallonnés entre forêts sableuses, champs ouverts céréaliers, zones d'activités sans âme et jolis villages. L'Orée est une ferme avicole en AMAP, comptant 5000 poulets, dont Pierre-Nicolas explique le fonctionnement, avec ses 10 cabanes qui accueillent les volailles à différents stades de croissance et qu'il déplace régulièrement pour laisser les parcours se régénérer. Il travaille en synergie avec d'autres paysan·nes du coin pour préparer la nourriture des poules et épandre leurs fientes, et a

récemment planté 700 pommiers pour se diversifier et avoir de l'ombre sur les parcours, en partenariat avec Agrof'île et les Amapiens. Au Miam, Alice, installée depuis 2015 et Hervé, son associé, proposent des visites de la ferme de 2 ha où sont cultivés des légumes et du blé (voir portrait p 16). Ils fabriquent leurs outils et souhaitent participer au développement de la Maison des semences paysannes en Ile-de-France. Alice organise deux temps de discussions avec les visiteur·ses sur le foncier et l'accès à la terre, afin de réfléchir à la manière dont les citoyen·nes pourraient intégrer les différentes structures décisionnaires sur ces questions.

Le dimanche, c'est en Essonne que le rendez-vous est donné à une vingtaine de cyclo-randonneur·ses pour une balade de 23 km. Direction la ferme « Sapousse » à Pussay, chez Sylvie et Florent. Légumes, plantes aromatiques et médicinales, fruits, miel... Florent raconte avec humour son parcours d'installation en tant que jeune urbain non issu du milieu agricole, et partage son travail au quotidien avec pédagogie. Les questions fusent sur son organisation en AMAP, le laboratoire de transformation, ou encore sa collaboration avec l'Atelier Paysan qui lui a permis l'auto-construction en licence libre de plusieurs machines agricoles. Après un pique-nique, la troupe reprend la route direction Étampes pour remonter en train sur Paris avant le couvre-feu.

Ce format bas carbone a permis à de jeunes et moins jeunes urbains de créer un lien concret avec les paysan·nes confédéré·es de la région, dans des lieux peu accessibles sans voiture ! Les groupes étaient intéressés par les prochains événements organisés par la Conf' et ses Ami-e-s : expérience à renouveler, donc !■

**Elise Monge, Eudora Berniolles, Laure
Quentin - administratrices
franciliennes des Ami-e-s de la Conf'**

LA RÉCOLTE DES OLIVES A.O.P. DE NYONS : POURQUOI RÉSISTER À LA MÉCANISATION ?

Entre la fin novembre et début décembre, la récolte des olives de Nyons démarre dans les Baronnies, territoire situé entre la Drôme provençale et le Vaucluse.



Loin de l'image d'Epinal que la communication sur l'AOP se plaît à entretenir, cette période est désormais associée aux bruits des moteurs. Les machines ont supplanté la main d'œuvre : la plupart des propriétaires d'olivieraie ont investi dans des vibreurs à moteurs et des peignes électriques. Aux nombreuses « petites mains » qui peuplaient les vergers autrefois succèdent l'odeur de l'essence et le bruit des machines, guidées par des ouvriers vaillants, payés au salaire horaire minimum, qui ne craignent ni le poids du vibreur (17 - 20 kg), ni les tendinites, ni les brûlures, ni les hydrocarbures.

La mécanisation de la récolte des olives a été fulgurante. Les premiers vibreurs sont apparus au milieu des années 1990. Puis, les peignes électriques sont arrivés dans les années 2000 : « ils faisaient des démonstrations chez un vendeur de machineries agricoles à Nyons auxquelles les plus gros agriculteurs

du coin étaient invités. Deux ans plus tard, en 2007-2008, ils étaient tous équipés ». La récolte des olives, c'était pour de nombreux saisonniers agricoles la possibilité de « vivre au pays », cela leur offrait une activité en hiver, et leur présence donnait vie aux villages désormais désertés. Avec un investissement de quelques milliers d'euros, l'équipement mécanique a un coût de revient nettement moins élevé qu'un salarié.

Quelques paysans, peu nombreux, ont fait le choix de résister. Dans les Baronnies provençales, la récolte se déroulait traditionnellement « au panier » : à l'aide d'une échelle à bout pointu et d'un panier, les ouvriers étaient payés à la tâche. Ceux qui récoltent encore au panier sont le plus souvent de petites structures, qui n'emploient pas de personnel. Seuls, ils prennent le temps puisqu'il n'y a pas d'urgence : les olives résistent bien, sauf situation climatique extrême. Pour ceux qui ne sont pas

mécanisés et emploient des ouvriers, la plupart privilégient les filets et les peignes manuels, plus rentables. Ils sont désormais très peu nombreux, nous en avons rencontré un qui nous a expliqué pourquoi il a fait ce choix.

Rolland Tourre, paysan en agriculture biologique et biodynamique à Chateauneuf-de-Bordette (26) emploie une dizaine de personnes pour la récolte, quand l'année est bonne, au filet et au peigne manuel. Il convient qu'il ne s'agit pas d'un choix rentable économiquement puisque le plus rentable serait d'utiliser le « vibreur à tronc », instrument caractéristique des oliveraies industrielles assez peu présent dans les Baronnies car la topographie ne le permet pas : les arbres n'ont pas historiquement été plantés en ligne droite et la pente marque la majorité des terrains. La récolte manuelle correspond à la fois à sa façon de tailler les arbres (il les laisse monter jusqu'à 5 mètres) et à sa philosophie de la cueillette qui correspond à un « moment qu'on doit partager avec d'autres ». Il gagne certes moins d'argent que s'il avait investi dans des machines, mais c'est un moment qui lui plaît et qui n'est pas trop pénalisant économiquement puisqu'il arrive à bien valoriser ses produits. La cueillette est aussi une occasion de transmettre à des personnes qui ne connaissent pas bien l'agriculture paysanne et découvrent les étapes de la cueillette, du tri, du calibrage. Il faut aimer encadrer des équipes, ce que tous les agriculteurs ne sont pas prêts à faire. Il faut donc choisir entre vivre avec la machine ou avec l'humain. ■

**Aurore Navarro, administratrice
drômoise des Ami.e.s de la Conf'**



En 2000, les époux Vuillon, maraîchers dans la Drome, découvraient à New York, dans une cour d'église de Manhattan un groupe de consommateurs autour d'un fermier qui venait leur livrer ses légumes. Plus tard, ils allèrent discuter chez lui pour comprendre comment cela fonctionnait. Pour le consommateur, une AMAP

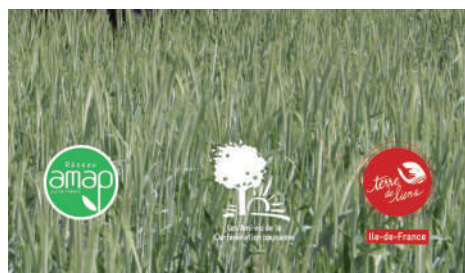
garantit une livraison régulière, tout au long de l'année, d'aliments frais et de saison, souvent bio. Pour l'agriculteur, l'AMAP garantit un prix équitable basé sur le coût de production, payé d'avance, en prenant en compte une juste répartition des risques.

Le 17 avril 2001, les Vuillon livraient le premier panier à Aubagne dans ce qui était alors la première AMAP de France. L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne était née quelques semaines avant. En Ile de France, la première AMAP était créée en 2004 à Pantin. Aujourd'hui, le Réseau AMAP IdF, Terre de Liens IdF et les Ami.e.s de la Conf IdF

proposent un catalogue de formations à destination des amapien-ne-s (producteurs ou consommateurs), ou plus globalement des citoyen-ne-s. Le mouvement s'est structuré, par la création de réseaux des AMAPs, au niveau régional, puis plus récemment, en février 2010, par la formation d'un mouvement inter-régional des AMAPs (MIRAMAP). En 2018, il existait plus de 2000 AMAP regroupant environ 3700 agriculteurs.

Bon anniversaire et longue vie aux AMAPs et à l'agriculture paysanne ! ■

Marc Dhenin,
Les Ami.e.s de la Conf' 56



FORMATIONS : ÇA CONTINUE !

Chaque année, le Réseau AMAP Ile-de-France, Terre de Liens Ile-de-France et Les Ami.e.s de la Conf', proposent un cycle de formations, gratuites et ouverte à tout.e adhérent.e d'une de ces trois structures, à jour de sa cotisation !

3 formations organisées par les Ami.e.s de la Conf' se sont tenues depuis le début de l'année :

"OGM : où en est-on ? Comment agir pour en sortir ?";

Compte-rendu : <http://lesamisdelaconf.org/2020/12/08/ogm-ou-en-est-on-comment-lutter-agir-pour-en-sortir/>

"Paysan.ne de la mer : une partie de l'agriculture";

Compte-rendu : <http://lesamisdelaconf.org/2020/12/09/paysan%20ne-de-la-mer-une-partie-de-lagriculture/>

"Agriculture paysanne et bien-être animal".

Compte-rendu : <http://lesamisdelaconf.org/2021/01/31/samedi-6-mars-agriculture-paysanne-et-bien-etre-animal/>

D'autres arrivent, n'hésitez pas à consulter le catalogue : <http://lesamisdelaconf.org/2020/12/14/formations-2021/>

Des temps riches d'échanges avec les paysan.ne.s, pour mieux comprendre leur métier et les enjeux liés à l'agriculture, mais aussi réfléchir à la place et au rôle que nous pouvons jouer, nous, citoyen.ne.s, à l'autre bout du système de l'alimentation !

Nous en profitons pour publier un bonus lié à la formation sur l'agriculture de la mer, si peu connue : un calendrier des produits de la mer concocté par Jean-François Périgné, secrétaire national de la Conf' et mytiliculteur sur l'Ile d'Oléron. Bonne découverte et dégustation !

Et pour en consulter tout le détail, poisson par poisson, crustacé par crustacé, rendez-vous sur notre site :

<http://lesamisdelaconf.org/wp-content/uploads/calendrier-des-saisons-pour-les-produits-de-la-mer3.pdf>



CALENDRIER DES SAISONS POUR LES PRODUITS DE LA MER



Quelques remarques générales :

- Les produits de la mer sont toujours affichés selon arrivage. C'est la météo qui commande. Après une période de tempête, les prix ont tendance à augmenter, car les bateaux ne sont pas sortis.
- La cuisson de la plupart des poissons doit être légère. Les sauces ont tendance à camoufler le goût naturel. Beaucoup de poissons se contentent bien d'une marinade au citron.
- La plupart des coquillages peuvent se déguster crus. Ils n'en seront que bien plus goûteux !
- La fraîcheur, bien sûr ! Bien connaître son fournisseur.
- Comme pour beaucoup de produits, les prix montent en période de fêtes.
- On trouve bien sûr de tout toute l'année. Les périodes ci-dessous sont celles où la qualité des espèces est optimale.
- Un focus particulier sur les poissons d'aquaculture (véritables cochons industriels de la mer) et en particulier le saumon. Éviter également le thon rouge dont les stocks s'effondrent ! Et bien sûr il y a les algues, mais c'est un sujet à lui tout seul !



DECEMBRE - JANVIER

POISSONS

Barbue, Colin, Lieu jaune, Merlan, Lotte

CRUSTACÉS

Crevette rose/bouquet, Homard vivant

COQUILLAGES

Coquille Saint Jacques, Pétoncle, Huître creuse, Huître plate, Oursin



AVRIL - MAI

POISSONS

Lotte, Limande sole, Merlan/merlu/merluchon/colin, Sardine, Turbot, Sole, Seiche

CRUSTACÉS

Araignée de mer, Etrille, Tourteaux, Langoustine vivante

COQUILLAGES

Amande de mer, Huître creuse, Couteau, Ormeau, Palourde



AOUT -SEPTEMBRE

POISSONS

Anchois, Encornet, Maquereau

CRUSTACÉS

Homard, crevettes grises, langoustines

COQUILLAGES

Bigorneaux, Bulots, Moules



FEVRIER - MARS



POISSONS

Congre, Dorade grise, Grondin, Merlan, Raie, Tacaud

CRUSTACÉS

C'est un peu le creux de la vague...

COQUILLAGES

Coquille Saint Jacques (fin de la saison), Paire, Oursin: (fin de la saison)

JUIN - JUILLET



POISSONS

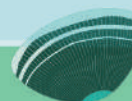
Anchois, Bar de ligne, Cabillaud, morue fraîche, Maquereau, Daurade royale/daurade grise, Eperlans, Thon blanc, Vieille

CRUSTACÉS

La langoustine est toujours là !

COQUILLAGES

Coques, Louisette/telline, Moules



OCTOBRE - NOVEMBRE

POISSONS

Rouget barbet, Lotte/baudroie

CRUSTACÉS

La saison des crevettes roses ou bouquets commence !

COQUILLAGES

Coquille Saint Jacques, Pétoncle



Dans ce contexte de pandémie actuelle, nous, un petit groupe de citoyens, organisons tous les dimanche sur la place de la Mairie à Chinon un débat démocratique. Ainsi le 21 février dernier nous avons organisé un débat public sur la démocratie alimentaire intitulé "Comment bien produire et bien manger dans le Chinonais".

Quatre intervenants ont participé à cinq sujets : pour une autre PAAC (Politique Agricole et Alimentaire Commune) par l'association Peuples solidaires, la Sécurité Sociale de l'Alimentation par la Confédération paysanne, la rentabilité de la ferme par les producteurs Bergers de la Veude, l'engagement de bénévoles par l'Epicerie associative de Huismes et l'alimentation à l'international par Peuples solidaires. Les 82 participants ont tous apprécié la qualité des échanges.

Pascal Charcosset de Peuples solidaires/Actionaid a montré comment la PAC (Politique Agricole Commune) est notre affaire à tous : chaque Français la finance à hauteur de 200€ par an en moyenne et peut

peser sur ses orientations au travers du Plan Stratégique National qui va définir son application en France pour les 7 ans à venir.

Romain Henry, apiculteur et membre de la Confédération paysanne, a souligné que les paysans veulent pouvoir vivre décemment de leur travail (revenus de 400€/mois en moyenne).

Comme la santé, l'alimentation nécessite d'être libérée des contraintes du marché. Il a présenté le projet de la Sécurité Sociale de l'Alimentation qui repose sur 3 piliers :
- l'universalité avec la mise à disposition de 150€ mensuels par personne pour se nourrir,
- la cotisation de chacun qui pourrait être de 8 % de la valeur produite (soit 120 Md€ par an au niveau national),
- le conventionnement de produits et de producteurs par des caisses locales.

Adrien Callu, Berger de la Veude est convaincu qu'il faut transformer ses produits pour garder un savoir-faire, une plus-value et proposer de la diversité et les vendre en direct. Il dénonce la spéculation sur les terres agricoles qui rend difficile la rentabilité de la ferme.

Dominique du Cabas Huismois a raconté la naissance du magasin géré par une association de 50 bénévoles pour fournir ce service d'alimentation nécessaire au village et participer à son animation. Leur souhait est la création d'un emploi dans un futur proche.

Pascal Charcosset de Peuples Solidaires/ActionAid a abordé l'agriculture paysanne prépondérante dans le monde. L'Inde est ainsi le 1er producteur de lait par sa multitude de petits propriétaires de quelques vaches. Ces paysans sont organisés et ils s'opposent, comme cert hiver lors des manifestations à New-Delhi, à une politique tarifaire favorable aux multinationales.

Finalement, la pandémie nous a donné l'occasion de nous recentrer sur notre territoire, de tisser des liens plus étroits entre nous, de nous réapproprier notre pouvoir de citoyens. Aujourd'hui, nous demandons des comptes et nous agissons pour le monde que nous voulons voir advenir. ■

**Béatrice Rabot,
Amie de la Conf' (37)**

CAMPAGNE DECIDONS DE NOTRE ALIMENTATION !

La campagne "Décidons de notre alimentation !" se poursuit, avec la réalisation d'un nouveau Kit de mobilisation, en vue des élections régionales.

Non exhaustif, ce document visera à compiler une série de regards d'Ami.e.s de la Conf' sur leur région, à travers une thématique représentative de sa politique agricole et alimentaire.

Les régions jouent en effet un rôle déterminant dans les politiques agricoles, gérant une partie du budget de la PAC, et donnant les lignes directrices qui seront appliquées par les départements. Elles ont également leur rôle à jouer dans les questions alimentaires, puisqu'elles gèrent, entre autres, l'organisation de la restauration collective pour les lycées. Dotées d'un même budget, elles peuvent façonner des territoires très différents.

Avec les élections en ligne de mire, c'est donc le moment de faire savoir quelle politique agricole et alimentaire régionale nous souhaitons pour demain.

Nous vous tiendrons bien sûr informés dès la sortie de ce document, que vous retrouverez aussi sur notre site : <http://lesamisdelacnf.org/category/decidons-de-notre-alimentation/>

POUR UNE AUTRE PAC ET PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL : C'EST MAINTENANT !

La Politique Agricole Commune (PAC) connaît une actualité intense ces derniers mois car elle est en train d'être révisée. La PAC qu'est-ce que c'est ? La première politique européenne en volume (en France, environ 9,5 milliards d'euros d'argent public/an), elle détermine totalement l'orientation de notre agriculture et sa capacité à transitionner ou non. La PAC actuelle n'est pas au rendez-vous de la transition écologique et sociale. Elle continue à promouvoir un modèle agricole du passé de type minier, polluant, coûteux, et détruisant l'emploi dans les campagnes - il y a un énorme enjeu à la faire évoluer.



Pour la future PAC 2023-2027, chaque Etat Membre doit rédiger une déclinaison nationale, appelée Plan Stratégique National (PSN).

Ce document détaillera pour un pays donné ses modalités d'attribution des aides PAC du 1er pilier (aides directes aux paysans, proportionnelles à la surface) et du 2e pilier (aides complémentaires en lien avec le développement rural du territoire).

En France, ce document est en cours de discussion au ministère de l'Agriculture, mais pas que.

En effet, les régions françaises se voient attribuer plusieurs compétences directes au sein du 2e pilier de la PAC, entre autres les aides à l'installation, à l'investissement, ou les programmes LEADER (programmes européens qui visent à soutenir des projets pilotes en zone rurale).

C'est pourquoi en ce moment, les régions de France sont en pleine négociation avec l'Etat, afin d'alimenter la rédaction du PSN sur les aides qu'elles administreront. Cependant, une incertitude plane sur le niveau de détails demandé par la Commission européenne pour la rédaction du PSN, orchestrée par les exécutifs régionaux actuellement en

place. Nous ne savons donc pas encore quelle sera la marge de manœuvre exacte des futur.e.s élu.e.s dans les mesures régionales, mais ils auront dans tous les cas, la possibilité de modifier le PSN chaque année à partir de 2023.

Le PSN final devra être remis par la France à Bruxelles a priori d'ici juin 2021.

Ami.es citoyen.nes, c'est donc maintenant qu'il faut s'exprimer tout autant au niveau national que régional, il s'agit de vos impôts qui orienteront l'agriculture de nos territoires !

Pour agir et peser dans le débat, la Conf' et ses Ami.es font partie du collectif "Pour une autre PAC" qui rassemble 46 organisations diverses comme le réseau CIVAM, la FNAB, ATTAC, les Parc Naturels Régionaux, le CFSI, Ingénieurs sans frontières, le réseau AMAP, Terre de Liens, etc. Cette plateforme réalise un travail efficace de pédagogie sur ce sujet compliqué, et défend des propositions concrètes auprès du gouvernement à Paris et Bruxelles.

- Pour suivre et soutenir nos actions à ce sujet :

<https://twitter.com/pouruneautrepace>

- Pour agir au niveau national :

<https://bastapouruneautrepace.fr/#agir>

- Pour agir au niveau régional :

interllez vos élus régionaux en charge de l'agriculture (ceux en place mais également les candidats aux élections de juin, car les régions auront a priori une certaine latitude pour modifier les modalités d'aides entre 2023 et 2027) ainsi que la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) !

Afin de peser davantage, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Conf' locale, ainsi que des délégations locales des autres organisations du collectif Pour une autre PAC.

La plateforme met à notre disposition des outils pratiques (modèle de courrier-type d'interpellation et demande de RDV, synthèse de nos propositions pour orienter les aides PAC sous compétences régionales, etc.).

Ne laissons pas l'orientation de notre agriculture se décider sans les citoyens !

Pour plus d'infos sur l'actualité de Pour une autre PAC : <https://pouruneautrepace.eu/> ■

Laure Quentin, administratrice francilienne des Ami.e.s de la Conf'

TRIBUNE - PLATEFORME POUR UNE AUTRE PAC

Politique Agricole Commune : à quand un virage agroécologique ?

Tribune publiée dans Libération le 08/04/2021.

Une cinquantaine d'organisations exhorte le gouvernement à engager une politique orientée vers la transition écologique, en rémunérant les pratiques vertueuses pour l'environnement et le bien-être animal, ou en soutenant les fermes les plus petites, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée.

A la croisée des chemins du dérèglement climatique, de la précarité alimentaire, de l'effondrement de la biodiversité, des risques sanitaires, du mal-être paysan ou encore des atteintes portées au bien-être animal, l'agriculture peut être à la fois cause, victime ou source de solutions des grands maux de notre société. Mais qui sait que son avenir se joue, en ce moment même, dans les coulisses du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ?

Peu abordée par les médias et inconnue du public, la déclinaison de la Politique agricole commune en France (PAC), scellée au travers du Plan stratégique national (PSN), sera pourtant cruciale pour donner aux agriculteurs et aux agricultrices une vision d'avenir et les moyens d'une réelle transition agroécologique d'ici 2027.

Scénario catastrophe

Le secteur agricole français se porte mal et ce, malgré un soutien public massif, dont 9 milliards d'euros versés chaque année via la PAC. Depuis des dizaines d'années, cet argent public pousse à l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation, ayant pour conséquences la désertion des campagnes, les pollutions, les atteintes au bien-être animal ou encore la paupérisation des paysans, y compris dans les pays du Sud par le dumping à l'export.

Or ce sont bien nos politiques publiques qui sont responsables de cette situation : responsables de faire primer les intérêts économiques de court terme sur l'intérêt général, responsables d'inaction pour préserver les intérêts d'une poignée d'agro-industriels, responsables d'inventer une opposition entre agriculteurs et écologistes, pour détourner l'attention des causes réelles des problèmes du secteur.

Avec 45 % des agriculteurs proches de la retraite et de lourds défis à relever pour la nouvelle génération, les perspectives d'une inaction politique à un tournant historique de la PAC ressemblent fort à un scénario catastrophe pour le monde agricole et les écosystèmes.

Redresser la barre

Le gouvernement s'est engagé à atteindre des objectifs pour redresser la barre et garantir la résilience du secteur : obtenir 15 % de surface en agriculture biologique d'ici 2022, augmenter de 40 % la surface de production de légumineuses d'ici 2024, réduire l'usage des pesticides de 50 % d'ici 2025, diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole d'ici 2050 ou encore mettre fin aux importations de produits agricoles non durables contribuant à la déforestation d'ici 2030.

Mais avec seulement 4 % du budget actuel de la PAC dédiés aux mesures d'accompagnement de la transition agroécologique et de la conversion au bio, la stratégie de nos politiques s'est avérée inefficace.

La surface agricole bio progresse très lentement et n'atteint que 9 %, l'usage des pesticides continue à augmenter, et l'élevage reste largement dépendant du soja importé d'Amérique. Agriculteurs et agricultrices sont pourtant prêts à faire évoluer leur système et les citoyens se tournent résolument vers une alimentation choisie, respectueuse des paysans, de l'environnement et des animaux.

Mais les initiatives individuelles seront insuffisantes pour changer d'échelle. C'est un signal clair qui est attendu du ministre Julien Denormandie pour renverser les vieux équilibres et engager une politique publique volontariste, pleinement orientée vers

la transition.

C'est pourquoi les 46 organisations de la plateforme Pour une autre PAC demandent un virage à 180 degrés du Plan stratégique national.

Le gouvernement doit redistribuer l'argent de la PAC pour accompagner les agriculteurs qui transforment leur système agricole, rémunérer les pratiques vertueuses pour l'environnement et le bien-être animal, ou encore pour soutenir les fermes les plus petites, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée mais oubliées de la PAC.

Le budget et les solutions sont disponibles. Il ne manque que la volonté politique. Avec un bilan déjà entaché par l'échec des Etats généraux de l'alimentation sur la question du revenu paysan, par l'échec de la sortie du glyphosate ou encore par la réintroduction des néonicotinoïdes, le gouvernement dispose, avec le PSN, d'une dernière chance de laisser une trace positive de son passage.

Il doit impérativement aligner la première de nos politiques agricoles sur les objectifs collectivement fixés pour ne pas prolonger, jusqu'en 2027, un système déjà à bout de souffle. ■

Retrouvez l'ensemble des signataires et partagez cette tribune sur :

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/politique-agricole-commune-a-quand-un-virage-agroecologique-20210406_UPFWWUWBWRHEDDR_GMN4KBIXYPU/

LES AMI.E.S DE LA CONF' DANS LES HAUTS DE FRANCE

De la serre tropicale de 20 000 m² à 28° toute l'année en nord de France, aux extensions de fermes-usines produisant des oeufs et de la viande, en passant par l'installation de méthaniseurs dans nos campagnes tels des champignons, Les Ami.e.s des Hauts de France ont beaucoup d'opportunités de se déconfiner

depuis 6 mois !

Cela n'a pas empêché de tenir une table d'information au Salon à la ferme de Wierre Effroy dans le 62, parmi les 22 fermes politiques du programme établi par la Confédération paysanne et les 200 autres fermes ouvertes !

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter : <edithchevalier@laposte.net> ■

Edith Chevalier, administratrice Pas-de-Calaisienne des Ami.e.s de la Conf' et membre des Ami.e.s des Hauts de France

SEMAINES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



Polytechnique - AgroParisTech - Sciences Po - POT IG (Sorbonne) - ENS Paris-Saclay - HEC - ISARA - Ponts et Chaussées



Cette année, la semaine de l'agriculture paysanne est devenu le Mois de l'agriculture paysanne !

Un mois pour discuter et débattre de l'agriculture paysanne et réfléchir ensemble à l'agriculture de demain.

Nous sommes particulièrement heureux.ses que cette édition ait permis à d'autres écoles et universités de nous rejoindre, comme Les Ponts et Chaussées, l'ENS Paris-Saclay et l'ISARA Lyon, aux côtés de Polytechnique, Agro-ParisTech, la Sorbonne Nouvelle et Sciences Po. Elle s'est clôturée par une projection en avant-première d'extraits du film *Douce France*, de Geoffrey Couanon, suivie d'échanges avec des étudiants partout en France, et d'autres auditeurs, avec pour objectif de mieux

faire connaître les enjeux agricoles et fonciers, et de sortir des milieux convaincus !

14 événements ont ainsi pu être organisés pour cette édition, et 1000 personnes y ont participé. Cela a permis d'échanger autour de thématiques multiples :

- artificialisation des sols ;
- nouveaux statuts SCOP agricoles ;
- place des femmes dans l'agriculture ;
- agriculture urbaine et circuits courts en Ile-de-France ;
- industrialisation, standardisation et réponses paysannes autour du pain et des blés ;
- une nouvelle PAC pour l'agriculture paysanne ;
- devenir et soutenir les agriculteurs : installation – transmission ;
- l'agroécologie pour nourrir correctement et durablement

l'humanité toute entière ;

- les enjeux autour de la bétonisation du Plateau de Saclay ;
- rencontres avec des paysan.ne.s
- réflexions et échanges autour de la démocratie alimentaire !

Nous espérons que cette semaine de l'agriculture paysanne, initiée en 2015 en Ile-de-France, puisse être organisée de plus en plus largement, partout en France, et dans toute université qui le souhaiterait.

N'hésitez pas à en parler autour de vous si vous connaissez des universités ou associations étudiantes susceptibles d'être intéressées. Nous les accueillerons avec plaisir pour l'édition 2022 !

En attendant, plusieurs podcasts des événements sont disponibles sur notre site :

<http://lesamisdelacnf.org/2021/02/04/semaine-de-lagriculture-paysanne-edition-2021/>

Un bilan sera aussi bientôt disponible sur cette page.

Pour vous tenir informés et encourager d'autres étudiant.e.s à se joindre à l'aventure, rendez-vous sur la page facebook de la SAP : <https://www.facebook.com/SemaineAgriculturePaysanne>

A bientôt pour la suite !

GRIGNON : SOUTIEN AUX ETUDIANTS QUI SE MOBILISENT !

Lors des Semaines de l'agriculture paysanne, plusieurs écoles se sont particulièrement intéressées à la question de l'artificialisation des sols et à la bétonisation du Plateau de Saclay. Et pour cause !

Le site estudiantin de Grignon sera prochainement déplacé sur le Plateau de Saclay, éloignant un peu plus étudiants et citoyens des paysan.ne.s et des terres agricoles. Les Ami.e.s de la Conf' ont voulu en savoir plus sur cette mobilisation et appellent à un soutien fort ! C'est maintenant que ça se passe !

Nous vous proposons une petite plongée dans l'univers de Grignon à la rencontre des étudiants mobilisés, grâce au témoignage du pôle Com' du mouvement. Une autre interview est également disponible sur le site :

<http://lesamisdelacnf.org/2021/04/02/grignon-soutien-aux-etudiants-qui-se-mobilisent/>

grâce au témoignage de Floris Schruijer, étudiant en dernière année à AgroParisTech, en formation "Développement agricole", porteur du projet "Paroles de Paysans" :

photoreportages sur l'agriculture : <https://parolesdepaysans.wixsite.com/parolesdepaysans>



Pouvez-vous expliquer ce que représente le site de Grignon ?

Le site de Grignon est avant tout un lieu historique ; il a une forte valeur patrimoniale avec des bâtiments tels que le château de style Louis XIII, bâti en 1636, les pavillons qui lui sont associés, les anciens laboratoires, l'ancienne bergerie construite en 1826 qui abrite aujourd'hui la Société Hippique de Grignon... C'est aussi depuis 200 ans un lieu de formation pour les ingénieurs en agronomie : des figures majeures de l'agronomie française comme René Dubos ou René Dumont y ont étudié.

Aujourd'hui c'est le lieu de résidence et d'étude des 300 élèves de première année à AgroParisTech.

Le domaine, avec son parc de 290 ha, et la ferme expérimentale, dont un grand espace de terres cultivées sont dans l'enceinte du site, donnent aux étudiants et aux chercheurs un cadre exceptionnel pour mettre en pratique leurs connaissances en écologie et agronomie.

En plus de l'histoire de Grignon, sa diversité pédologique, paysagère, géologique avec le site cénozoïque de la Falunière, et botanique avec

l'arboretum, est irremplaçable et doit être conservée. L'aménagement futur, quel que soit le projet retenu dans la vente en cours, devra prendre en compte la valeur inestimable du domaine de Grignon, pas seulement en termes de potentiel économique mais aussi de recherche, d'enseignement et de patrimoine.

Quels sont les derniers développements ?

Dans le cadre du déménagement d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay, la vente du domaine de Grignon a été votée au conseil d'administration en mars 2015, à 22 votes pour, 20 contre et 2 abstentions.

Depuis, un appel d'offres a été communiqué et différents acheteurs intéressés y ont répondu ; mais les conditions de la vente et les projets des acheteurs ne sont pas connus, et une forte détérioration de la valeur patrimoniale et naturelle du site est à craindre.

Les étudiants déplorent l'absence de consultation de la communauté, comprenant aussi les chercheurs, le personnel et les habitants de Thiverval-Grignon quant aux conditions de vente. Ils bloquent le site de Grignon depuis le mardi 16 mars, afin de faire entendre leurs revendications.



Les étudiants demandent une consultation avec le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, lui-même ancien élève de Grignon, afin d'obtenir la réévaluation des critères de vente, et leur pondération en tenant compte des aspects patrimoniaux et environnementaux.

Pourquoi le ministère veut-il le brader ?

Le site de Grignon a été déclaré "inutile" par le ministère, c'est-à-dire que l'État considère qu'il n'a plus d'intérêt à le conserver.

Le processus de vente, piloté par la direction de l'immobilier de l'État, donc le ministère de l'Economie et des Finances, est axé sur la rentabilité économique, or le site de Grignon, en tant que centre de formation et de recherche, n'est pas fait pour être rentable.

L'aménagement du site par des promoteurs immobiliers, avec pour objectif la rentabilité, menace le patrimoine architectural et les terres naturelles et cultivées de Grignon.

En quoi cela reflète-t-il l'orientation des politiques agricoles du gouvernement ?

Le gouvernement revendique une

politique d'écologie, il mentionne l'importance de la préservation des terres, de la transition agricole. Pendant ce temps, le centre de formation des "ingénieurs d'une planète soutenable", le lieu de France ayant la plus grande histoire en termes d'agronomie, le lieu qui pourrait devenir le symbole de la transition agroécologique et de la réflexion sur la place de l'agriculture dans le développement durable, est cédé à des promoteurs immobiliers. Il y a une dissonance tragique entre les promesses politiques et leur application à l'échelle des territoires.

Quelles sont les conditions et les caractéristiques du nouveau site, quel est l'historique de son choix, de son développement, des conditions dans lesquelles il a été développé et en quoi est-ce compatible avec la transition agricole dont on a de plus en plus besoin ?

Le site de Saclay, en construction, témoigne de la volonté de l'État de centraliser les institutions de recherche et d'enseignement, en vue d'améliorer la compétitivité à l'international (1).

Il y a beaucoup à dire sur l'artificialisation des terres fertiles du plateau de Saclay, mais le mouvement étudiant de Grignon n'a pas pour objectif de s'opposer au déménagement, déjà acté, de l'école. Pour opérer au mieux ce déménagement, il est toutefois essentiel que AgroParisTech préserve un lien avec Grignon.

A Saclay la diversité pédologique n'a rien à voir avec celle de Grignon : l'enseignement de terrain est nécessaire à la formation AgroParisTech et il serait intéressant qu'une partie des études de terrain se fasse encore à Grignon.

De même, les chercheurs qui étudient à Grignon ne retrouveront pas le même cadre à Saclay ; il est

nécessaire de continuer à exploiter les parcelles expérimentales sur le site de Grignon.

Enfin, les logements étudiants prévus à Saclay ne sont pas suffisants, et le trajet depuis Paris avant l'arrivée de la ligne 18 est inadapté : une partie des logements de Grignon peut être conservée pour les étudiants d'AgroParisTech.

Comment a été constitué le jury chargé de liquider la vente de Grignon ?

Parmi les douze membres du jury, le seul représentant du ministère de l'Agriculture travaille au service des affaires financières.

L'absence de membres ayant une formation en écologie, en agriculture et en préservation du patrimoine (le ministère de la Culture n'est pas non plus représenté) soulève des craintes quant à la capacité du jury à prendre en compte les critères non économiques de vente.

Madame Pascale Margot-Rougerie, sous directrice d'AgroParisTech, a été sélectionnée pour représenter l'institution dans le jury, mais n'a jamais proposé de consultation aux membres de la communauté AgroParisTech, aux étudiants, enseignants-chercheurs et personnels.

Par conséquent, la représentativité de la communauté d'AgroParisTech dans le jury est inexistante.

Les étudiants considèrent que le processus de vente a manqué de transparence, et demandent à être consultés et écoutés avant la sélection de l'acheteur. Il est regrettable que l'initiative de porter les intérêts patrimoniaux, environnementaux et pédagogiques du site de Grignon n'ait pas été prise par le ministère de l'Agriculture, mais laissée à des étudiants de première année.

La composition du jury témoigne de la volonté d'imposer la prévalence des critères de vente économiques.



- Quelle expérience sont en train de vivre les étudiants qui occupent le site de Grignon ?

Depuis le début du blocage du site, le 16 mars, les étudiants votent collectivement les décisions prises par rapport à l'orientation du mouvement, et l'organisation générale. Diverses interventions de professeurs ou anciens élèves ont eu lieu, à propos de sujets aussi variés que la diversité sociale en grandes écoles, l'artificialisation des terres, l'agroécologie... Loin d'avoir pour but de mettre fin aux cours déjà proposés, l'expérience est enrichissante pour les étudiants, qui deviennent acteurs de leur propre formation.

Parmi les interventions, plusieurs sorties dans le parc de Grignon ont été organisées (sortie pédologique et botanique entre autres): cela témoigne de la volonté des élèves d'avoir des cours pratiques, sur le terrain.

L'agriculture ne peut pas être enseignée derrière un ordinateur, c'est une des raisons de l'importance de Grignon. (2)

- Que pourriez-vous nous dire au sujet de la ferme de Grignon ?

La ferme sert aujourd'hui de support à une partie de l'enseignement de terrain à AgroParisTech. Avec 140 vaches laitières, 500 brebis, une laiterie et 400 ha de terres cultivées, elle permet d'avoir une application concrète des enseignements théoriques dispensés à l'école.

Plusieurs associations étudiantes sont aussi liées à la ferme ; elles organisent le recrutement d'étudiants pour les travaux de la ferme, la vente de légumes, l'élevage d'une vache

pour le trophée des lycées agricoles...

Ce lien entre AgroParisTech et la ferme expérimentale de Grignon est compromis dans le cadre du départ à Saclay. La ferme reste indépendante du processus de vente, mais les terres intérieures au domaine et aujourd'hui exploitées par la ferme sont vendues.

Sans ces terres, la viabilité économique de la ferme est menacée. Les étudiants réclament que l'exploitation des terres à l'intérieur du domaine soit laissée à la ferme.

- Quelles sont concrètement les difficultés logistiques pour les étudiants qui iraient sur le site de Saclay ?

Pour 1500 demandes de logements annuelles dans les résidences AgroParisTech, 1000 logements sont prévus à Saclay.

Étant donné que les logements sont partagés avec d'autres écoles d'ingénieurs, au moins 500 étudiants parmi les moins favorisés se verront obligés de loger en région parisienne, et auront droit au trajet d'au moins 1h par le RER B.

En 2018, l'annonce du report en 2027 de la ligne de métro 18 (prévue initialement pour 2024), qui permettrait aux élèves de faire le trajet rapidement, et était une condition nécessaire au déménagement, a provoqué un débat au conseil d'administration, mais le report du déménagement a été refusé : encore une fois, la voix des étudiants n'a pas été entendue. Grignon a été pendant 200 ans le lieu qui unissait les étudiants d'APT, qui créait un esprit de promotion. Si cette unité est

compromise avec le déménagement, il reste envisageable de préserver certaines des résidences de Grignon, et un système de navette permettrait un trajet plus rapide et plus fluide que celui du RER B et du bus 91-06, déjà surchargé.

- Quelles seraient idéalement les perspectives pour Grignon ?

Son histoire et la diversité de ses terres naturelles et cultivées pourraient faire de Grignon un site clé de la transition agroécologique.

Les parcelles agricoles pourraient servir à expérimenter des techniques durables : agroforesterie, faible travail des sols, agriculture biologique ou de précision... Les champs de recherche possibles sont vastes.

Nous vivons une période de transition dans les pratiques agricoles, il est nécessaire de penser à nouveau nos méthodes : quels intrants utiliser ? Quel rapport entre cultures et biodiversité ? Quel impact de l'agriculture sur le climat ?

Et un site aussi symbolique et aussi riche en potentiel que Grignon ne devrait pas être laissé de côté. Le lieu où l'on forme depuis 200 ans les ingénieurs agronomes devrait lui aussi subir une telle transition.

Grignon devrait rester un site de recherche et d'enseignement sur les thèmes de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Là encore, les possibilités ne manquent pas : musée, centre de colloques, nouveaux laboratoires, réhabilitation des anciens bâtiments abandonnés...

Les collections littéraires et de fossiles du Musée du Vivant pourraient être exploitées, ainsi que la richesse naturelle : parc, arboretum...

Les étudiants d'AgroParisTech n'ont pas à supporter la dichotomie entre d'un côté ce qu'on leur enseigne : des notions de durabilité, de préoccupation environnementale, de préservation des milieux, et de l'autre ce qu'on leur impose : la vente au plus offrant de leur propre lieu de vie et de formation.



d'impact. C'est en étant unis que nous allons faire bouger les choses ! ■

**Propos recueillis par Hristo Kavlakov,
administrateur francilien des Ami.e.s
de la Conf'**

Le blocus a été levé le mardi 6 avril, mais la lutte des étudiants continue à travers l'association créée à l'occasion de ce mouvement. Pour les soutenir, signez leur pétition et soutenez leur demande de classement du site de **#grignon** sur : <https://sauvonsgrignon.fr/>

- Comment peut-on aider ?

Nous invitons ceux qui souhaitent soutenir le mouvement à signer la pétition [greensave](https://www.greensave.org/), à nous suivre sur les réseaux sociaux pour être tenus au courant des avancées du mouvement (twitter : @grignonstop, facebook Blocus de Grignon @blocusgrignon, instagram StopPrivatisationGrignon), et à en parler autant que possible. Malgré plusieurs articles nous sommes encore à la recherche de couverture

médiatique, notamment dans la presse écrite, à la radio et télévision.

- Quelque chose à ajouter ?

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent : chaque signature de la pétition, chaque message compte. Sans le soutien des professeurs, des chercheurs, des habitants, des médias, des associations, des personnalités politiques et des particuliers, un mouvement étudiant, en plus d'être illégitime, n'a pas

1. Le Classement De Shanghai. L'université Marchandisée, Hugo Harari-Kermadec, Éditions Le Bord de l'eau, 2019.

2 Voir l'enquête sur l'Enseignement agricole dans le numéro 12 du magazine Regain, ainsi que le Dossier spécial – Enseignement agricole dans *Campagnes solidaires* n° 353 – septembre 2019, consultable sur le site de la Conf'.

UNE CARAVANE POUR DEFENDRE LES DROITS DES PAYSANS ET DES PERSONNES TRAVAILLANT EN ZONE RURALE CONTINUE



Le réseau Via Campesina travaille depuis 2001 à l'élaboration avec l'ONU d'un outil juridique pour défendre et protéger les droits des paysans. Ce travail a abouti le 17 décembre 2018 à la déclaration des Nations Unies des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales (dite aussi l'UNDROP). Le « Comité Solidarités Paysannes Internationales » de France-Amérique Latine, en partenariat avec la Confédération paysanne, est à l'initiative de l'organisation du projet « Caravane des droits paysans ». Prévu sur une

période de deux ans 2021-2022, l'été et l'automne 2021 devraient constituer le temps fort du projet autour du passage de la Caravane dans les régions et les territoires de France intéressés à l'accueillir. Pour le moment, les partenaires engagés de ce projet sont les Ami.e.s de la Confédération paysanne, les Amis du Mouvement des Sans Terre (MST), Terre de Liens, le MRJC, et AMAR. L'objectif sera de diffuser la connaissance de l'UNDROP, d'en discuter les principes fondamentaux et, à terme, de faire reconnaître la Déclaration. Le calendrier et l'itinéraire de la caravane sont encore en discussion. La caravane sera présente à l'Université d'ATTAC au mois d'août à Nantes. A chaque étape de la Caravane, un temps de rencontre sera organisé par les

collectifs locaux intéressés à soutenir le projet : conférences, débats, repas, projections, etc. Des groupes locaux se sont déjà constitués en Bretagne, dans la Drôme, en Ile-de-France, dans la Loire, en Isère, en Ariège. Une exposition présentera et illustrera les principes de l'UNDROP.

La Via Campesina sera d'ailleurs pour 8 ans installée dans les locaux de la Confédération paysanne à Bagnolet dès l'automne prochain !

Si vous êtes intéressés à accueillir la Caravane sur votre territoire, n'hésitez pas à vous manifester en écrivant aux adresses suivantes : m.murga@orange.fr / aurore.navarro@gmail.com violetteauberger@yahoo.fr ■

**Aurore Navarro,
administratrice des Ami.e.s de la Conf'**

GRANDE SYNTHÉ : DES JARDINS POPULAIRES



La communauté urbaine de Dunkerque et la municipalité de Grande Synthe ont le souci depuis plusieurs années de permettre aux habitants de se réapproprier leur alimentation, de retrouver une part d'autonomie, particulièrement les habitants dont les ressources ne permettent pas le choix dans leur alimentation (habitants avec petits salaires ou devant s'approvisionner à l'aide alimentaire).

La règle de base : produire pour manger, avec un enjeu de justice sociale : chacun doit avoir accès à des produits de qualité.

Le principe : la municipalité négocie avec les bailleurs l'utilisation des espaces présents entre les immeubles par les habitants, à des fins de production de légumes.

Ce n'est pas un jardin partagé : ces espaces seront divisés en parcelles de 20 et 40 m² et attribuées gratuitement aux habitants qui le souhaitent (1 parcelle par foyer) et ayant manifesté leur intérêt en participant à la construction de ce projet ;

La culture se fera sans engrais chimiques ni pesticides et les habitants-jardiniers seront accompagnés pour cela ;

L'eau utilisée, considérée comme une denrée précieuse, sera en priorité l'eau de pluie récupérée, et si l'accès au réseau d'eau est nécessaire, il se fera à l'aide de pompes à bras (pas d'utilisation d'électricité) et l'utilisation d'arrosoirs fournis par la ville ;

Les jardins ne seront pas clôturés, de

façon à pouvoir continuer de se balader dans les espaces ;

Les abris pour outils de jardinage (1 ou 2 par espace) seront collectifs, non fermés à clé, avec un espace pour chacun, et construits par la ville pour garder une harmonie dans l'aménagement urbain ;

Un comité de suivi est mis en place pour l'ensemble des jardins pour affiner le fonctionnement, gérer les conflits, mettre en place des règles de vie sur cet espace collectif.

Mise en place

0-L'association des jardins populaires négocie avec le bailleur la mise à disposition de l'espace ;

1-Les animateurs font du porte à porte dans un quartier donné pour expliquer aux habitants la proposition (volontariat) et le principe ;

2- Les habitants sont invités à participer à des réunions qui auront lieu, le soir ou en journée ou le week-end de façon à permettre à tous les volontaires de participer, de se former aux méthodes de cultures, d'envisager collectivement le fonctionnement (règlement intérieur) ;

3- Le jour J, l'attribution des jardins se fait par tirage au sort parmi les volontaires à obtenir un espace jardin avec le critère prédominant qui est l'investissement (le taux de participation) dans la construction du projet de la jardinière ou du jardinier (un habitant ne peut pas prétendre à un espace s'il n'a participé à aucune rencontre). Celle ou celui qui a participé à toutes les réunions et a montré son investissement dans le projet pourra tirer une parcelle dans le chapeau des parcelles les mieux exposées, à proximité de son appartement etc..).

Les parcelles étant attribuées, chacun peut négocier l'échange si besoin (par exemple : une personne âgée se retrouvant avec un terrain très éloigné peut échanger avec un habitant plus jeune). Chaque jardinier-ère signe le règlement intérieur.

4- Chaque jardinier-ère reçoit des graines (provenant de dons comme par exemple de Kokopelli, du Centre Régional de Graines, de la banque de semences coopératives mise en place par l'association qui gère un jardin de productions de semences... qu'il faut collectivement entretenir).

5- Des ateliers sont mis en place pour se former, répondre aux problèmes de production rencontrés (ex : atelier « soigner son potager »).

Aujourd'hui, 6 espaces ont été mis en jardins et 170 foyers les cultivent. Un septième jardin est en prévision.

Financement de l'opération

La municipalité de Grande Synthe
Dotation politique de la ville
Le Conseil Régional
La DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt)
L'ARS (Agence Régionale de santé)

Les suites

La réflexion de la municipalité rejoint actuellement la question de la Sécurité Sociale de l'Alimentation et nous pouvons les associer à notre réflexion.

La municipalité de Grande Synthe a négocié une recherche-action avec le concours de Dominique Paturel, chercheuse s'intéressant à la précarité alimentaire, afin de cerner les attentes et les aspirations des habitants en termes d'alimentation.

La municipalité envisage la création d'un jardin communal à destination des bénéficiaires de l'aide alimentaire, avec l'embauche d'un jardinier paysan.

Le système pour une meilleure cohérence alimentaire repose sur 2 axes :

- établir une réelle solidarité avec les maraîchers
- construire des alternatives pour tous les habitants. ■

**Edith Chevalier,
administratrice Pas-de-calaisienne
des Ami.e.s de la Conf'**

PORTRAIT DE PAYSANNE :

En Ile-de-France, accéder au foncier pour la souveraineté alimentaire.

Alice Fumagalli, 32 ans, nous a reçues avec son futur associé, dans sa ferme maraîchère et boulangère bio de 2 ha, située à Larchant (77) dans la Beauce. Elle s'y est installée en 2015 et vend des légumes et du pain, en AMAP et à la ferme. Active depuis deux ans à la Conf' Ile-de-France et sa co-porte-parole depuis le mois de février dernier, Alice est une paysanne et citoyenne fortement engagée, sur un territoire qui présente bien des défis lorsqu'on veut s'y installer !

Une formation sur le terrain

Non issue du milieu agricole et après des études littéraires, Alice a nourri un autre projet de vie en lien avec la nature, à la recherche d'une autonomie de penser et d'agir. Dix ans de pratique comme salariée agricole, bénévole, couvée des Champs des possibles, cotisante solidaire, et un tour de France des collectifs agricoles lui ont permis de forger son projet d'installation.

La recherche d'une terre, « moment le plus traumatisant » dans son parcours d'installation

En 2015, Alice cherche une terre autour de Larchant où elle vit. Le matin, elle épluche le cadastre et appelle les impôts pour suivre les successions, et l'après-midi, elle fait du porte-à-porte auprès des propriétaires terriens.

L'accueil n'est pas évident : « Je n'étais pas du tout crédible à leurs yeux. J'étais jeune, une femme et j'avais un bébé, ils cherchaient où était mon mari. Mais à force de persévérance, un jour, l'un d'entre eux a convoqué les autres et m'a dit 'Viens, on va te trouver un endroit.' »

Dans un premier temps, Alice accède ainsi à une parcelle d'1 ha en fermage

sur une terre sableuse en contrebas du plateau très fertile, puis en 2019, elle réussit à acheter une parcelle attenante d'1 ha pour cultiver du blé. Ces « terres à lapins » ne sont pour autant pas faciles d'accès car elles sont valorisées comme zones tampons ou d'intérêt écologique par les céréaliers pour obtenir les subventions de la PAC.

Des pistes pour faciliter l'accès au foncier et contribuer à la souveraineté alimentaire

L'accès au foncier est une problématique particulièrement prégnante en Ile-de-France où la terre agricole disponible se fait rare et chère, alors que la région est loin de couvrir les besoins alimentaires de la population. Alice souligne l'importance de cette problématique, qui se complexifie encore quand elle voit l'engouement des céréaliers pour se diversifier par des CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) et les projets d'unités de méthanisation.

Comment faire alors pour faciliter l'installation de paysan.ne.s et contribuer à la souveraineté alimentaire du territoire ? Alice entrevoit plusieurs pistes concrètes, notamment à l'échelon communal :

- Faire un diagnostic territorial et foncier permettant de déterminer les besoins alimentaires de la commune, les surfaces agricoles nécessaires, ainsi que la disponibilité foncière (terres sans maîtres ou prochainement libres de bail...)

- Solliciter auprès de la SAFER une veille foncière à l'échelle communale.

- Mettre en place une commission foncière au sein du conseil communal qui sensibiliserait les propriétaires à la transmission et ferait le lien avec des projets d'installation.



- Faire réquisitionner par la commune les terres délaissées depuis longtemps, en vertu du Code rural traitant de la « mise en valeur des terres incultes ».

- Obtenir une représentation citoyenne au sein des CDPENAF (Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

Des engagements politiques ouverts sur l'avenir

Alice n'en manque pas : outre diverses actions dans le collectif « Larchant en transition » et le projet de s'associer à une ferme en élevage caprin, Alice compte s'investir dans la création d'une Maison des Semences paysannes en Ile-de-France avec l'ADEAR.

Les maraîchers franciliens pourraient ainsi travailler collectivement à une sélection et multiplication à la ferme de variétés adaptées à la production biologique locale. Des graines et de la terre pour plus de paysan.ne.s et de souveraineté alimentaire ! ■

Propos recueillis par Eudora Berniolles et Laure Quentin, administratrices franciliennes des Ami.e.s de la Conf'

CLIN D'OEIL DU 8 MARS, PAR UNE AMIE DE LA CONF'



AGENDA

samedi 17 avril : actions contre la réintoxication du monde

samedi 17 avril : journée internationale des luttes paysannes

samedi 29 mai : formation "Agriculture bio, paysanne, conventionnelle, raisonnée : comment s'y retrouver ?".

Infos & inscriptions : <http://lesamisdelacnf.org/2020/12/06/samedi-28-mai-agriculture-bio-paysanne-conventionnelle-raisonnee-comment-sy-retrouver/>

samedi 29 mai : participation des Amie.s de la Conf' 56 à une ferme ouverte chez Clément Le Héritte, éleveur en volaille bio

samedi 19 juin : formation "semences paysannes : que peut-on faire pour les promouvoir ?".

Infos & inscriptions : <http://lesamisdelacnf.org/2020/12/05/samedi-19-juin-semences-paysannes-que-peut-on-faire-pour-les-promouvoir/>

Du 26 au 29 août : Assemblée générale, Journées d'été des Ami.e.s de la Conf' et Fête paysanne en Dordogne (24). Plus d'infos prochainement !



104, rue Robespierre

93170 Bagnolet

01.43.62.18.70

contact@lesamisdelacnf.org page

Facebook : LesAmis de la Conf'

Twitter : @LesAmisdeLaConf